

dente, M. Chamberlain lui-même était hostile à la préférence commerciale. Aujourd'hui, il dirige une phalange compacte de 150 députés qui ont reçu le mandat d'établir ce dont le Canada ne veut pas, au dire du ministre de l'Agriculture. Si ce dernier croit que cette question n'est plus d'actualité, je ne partage pas son sentiment. A mon avis, la lutte vient de s'engager et il s'apercevra qu'elle sera menée rondement dans l'empire britannique d'ici à quelques années. Il est libre de se réjouir parce que la Grande-Bretagne semble avoir repoussé ce projet ; dans l'intervalle, nous, les adeptes de cette politique, nous ne nous laissons pas abattre. Nous savons qu'un groupe compact de 150 députés a reçu le mandat de défendre la politique qu'on a raison d'appeler la politique de l'unité de l'empire basée sur les liens commerciaux.

Le ministre de l'Agriculture a beau dire qu'il n'en veut pas, il n'est pas, selon moi, l'interprète des sentiments de tout le Canada ni même des cultivateurs au nom desquels il prétend parler. S'il y a une classe de la population qu'une préférence mutuelle réjouirait plus qu'une autre, c'est bien la classe des cultivateurs. Ceux-ci en retireraient plus d'avantages que les autres.

L'honorable ministre déclare que la préférence existe déjà. Nullement. Nous ne jouissons d'aucune préférence sur le marché anglais, sauf de celle qui résulte de la quantité et de la qualité de nos produits, et cette préférence nous l'avons sur n'importe quel marché. On n'achète pas notre fromage en Angleterre parce qu'il est de provenance canadienne, mais parce qu'il est de bonne qualité. On n'achète pas notre bœuf parce qu'il vient du Canada mais parce qu'il est de la qualité voulue. Quelle situation privilégiée avons-nous sur le marché d'Angleterre ? Les Anglais ont acheté le beurre du Danemark des années durant et, si nous pouvions attirer à nous une partie de ce commerce, nos cultivateurs n'en profiteraient-ils pas ? Si nous pouvions, comme autrefois, introduire notre bétail vivant en Angleterre, le Canada n'en retirerait-il pas un avantage ? Pourtant, l'honorable ministre déclare que nous n'avons que faire de ces avantages réciproques. Je soutiens que s'il y a une doctrine que ce pays approuve, c'est la préférence réciproque avec la Grande-Bretagne. Aussi, je regrette sincèrement que le ministre ait désavoué les désirs que les membres du cabinet avaient exprimés lors de leur visite en Angleterre. Ils s'étaient prononcés en faveur d'un tarif différentiel entre le Canada et la Grande-Bretagne. Je crois qu'ils étaient sincères ; s'ils ne l'étaient pas, il est regrettable qu'ils aient induit à erreur les hommes publics et la population de la Grande-Bretagne. D'une extrémité à l'autre de ce pays, on a cité le discours du ministre de l'Agriculture. Ce discours, nous dit-il, a provoqué plus de commentaires qu'il ne s'y attendait. A vrai dire, il a produit plus d'effet que tout autre de ses discours, non pas à

cause de sa sagesse, de son éloquence, ni de la politique qu'il énonçait, mais parce qu'il a produit une commotion et un malaise dans toute l'étendue de l'empire britannique où on s'entre-regardait en disant : Qu'est-ce que le gouvernement du Canada veut bien dire ? Nous voudrions savoir ce que pense le présent gouvernement. Voici un ministre de la couronne qui nous déclare aujourd'hui qu'il parlait simplement en sa qualité de cultivateur. J'ignore si ses paroles ont une portée moins grande lorsqu'il parle en sa qualité de cultivateur que lorsqu'il parle en tant que ministre de l'Agriculture. J'aime autant ajouter foi à sa parole dans un cas que dans l'autre. Elle a autant de poids, à mes yeux. Evidemment, il exprimait alors sa façon de penser et il se réjouissait de voir qu'entretiens la politique de M. Chamberlain avait reçu le coup fatal, pour me servir de son langage. Cependant, elle n'est pas sortie du domaine de l'actualité. A vrai dire, cette politique ne deviendra pas d'ici à quelque temps la loi de la Grande-Bretagne ni de l'empire ; cependant, je suis du nombre de ceux qui ont assez d'enthousiasme pour croire que l'Angleterre comprendra un jour que cette politique est avantageuse pour elle et pour tout l'empire. Je crois qu'un jour la réciprocité de commerce servira de lien entre elle et toutes ses colonies et préservera à perpétuité l'unité de l'empire britannique.

L'honorable ministre dit que nous pouvons être loyaux sans l'établissement de relations commerciales. Cela est bien vrai, monsieur l'Orateur. Depuis des années nous protestons de notre loyauté envers la Grande-Bretagne et nous commerçons avec les Etats-Unis. Nous désirons commercer davantage avec la Grande-Bretagne et moins avec les Etats-Unis, et la réciprocité des avantages douaniers est le moyen d'obtenir ce résultat.

On nous a parlé de la solidarité ministérielle. On nous a déclaré qu'elle existe au sein du cabinet libéral. A mes yeux, il sied mal aux membres du cabinet de se réjouir du résultat des élections du Nord-Ouest. Tous leurs amis n'éprouvent pas le sentiment d'orgueil qui peut les animer ; personne parmi la gauche ne partage ce sentiment. S'il y a lieu de rougir, c'est de la manière dont les élections ont été conduites dans les deux nouvelles provinces. D'après le discours du trône, la population de ces provinces est la plus heureuse qu'il y ait dans l'univers. Je suis d'un autre avis. J'ai eu l'occasion de visiter ces provinces avant l'élection et je ne crains pas de dire que, si les électeurs avaient pu rendre librement leur verdict le jour du scrutin, M. Haultain serait aujourd'hui au timon des affaires. C'est là l'opinion que je possède. Nous connaissons un peu ce qui s'est passé ; nous en connaissons peut-être davantage. Nous savons que des fonctionnaires de ce Gouvernement ont fait des choses qu'ils n'auraient pas dû faire. Leur procès a eu lieu à huis clos et, bien que la plupart des